LICENCE FEDERALE PROCEDURE

10/03/2020

LA LICENCE FEDERALE

QUE VOUS AVEZ PRISE A VOTRE INSCRIPTION VOUS PERMET

D'ETRE MEMBRE LICENCIE DE LA FEDERATION FRANCAISE

D'EQUITATION :

Elle vous apporte une assurance minimale dans le cadre de la pratique

d'Activités Equestres.

Elle vous permet de valider vos examens fédéraux. Elle est valable

du 01/09/N au 31/12 N+1.

LA LICENCE FEDERALE COMPETITION LFC est **gratuite** lorsque vous êtes en circuit compétition CLUB. Elle est nécessaire dès lors que le cavalier souhaite découvrir ou se performer en compétitions officielles. Même à petit niveau équestre, son club peut lui proposer de participer à des compétitions pour découvrir ou progresser.

SANS UNE LFC A JOUR, il ne pourra être inscrit à cette compétition.

Il faut du temps entre le RDV chez le médecin pour compléter le certificat médical type FFE obligatoire et la saisie par la FFE de celui-ci. Il est pour cela important de s'en occuper même si votre enfant n'est pas pour l'instant intéressé par la compétition. Sachant que le club doit inscrire votre enfant 1 semaine avant la manifestation (date clôture des engagements)

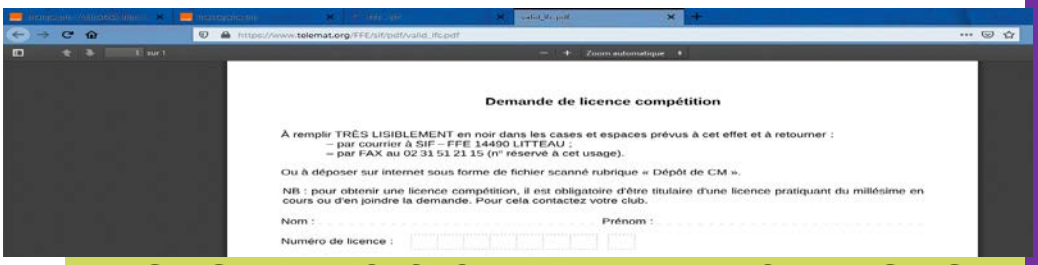

Demande de licence compétition

À remplir TRÈS LISIBLEMENT en noir dans les cases et espaces prévus à cet effet et à retourner :
– par courrier à SIF – FFE 14490 LITTEAU ;
– par FAX au 02 31 51 21 15 (n° réservé à cet usage).

Ou à déposer sur internet sous forme de fichier scanné rubrique « Dépôt de CM ».

NB : pour obtenir une licence compétition, il est obligatoire d'être titulaire d'une licence pratiquant du millésime en cours ou d'en joindre la demande. Pour cela contactez votre club.

Nom : Prénom :

Numéro de licence :

LICENCIE FFE, VOUS POUVEZ IMPRIMER VOTRE LICENCE, VOS DIPLOMES, VOTRE CERTIFICAT MEDICAL SUR LE SITE ffe.com – MA PAGE CAVALIER – POUR CELA, IL VOUS FAUT CONNAITRE VOTRE N°LICENCE (IDENTIFIANT) ET CODE SECRET